Comment corriger une vulnérabilité WordPress sur la restauration de mot de passe ?

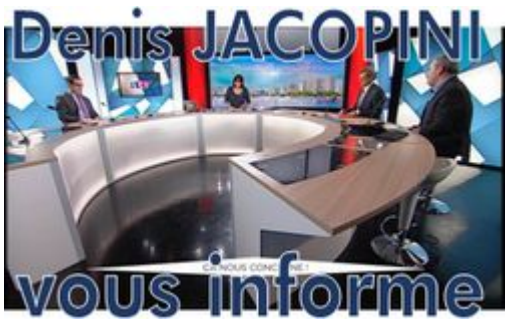

Comment corriger une vulnérabilité WordPress sur la restauration de mot de passe ?

Un problème a été découvert sur la fonctionnalité de mots de passe de WordPress

Le chercheur de sécurité Dawid Golunski de Legal Hackers a publié les détails d'une vulnérabilité sur la réinitialisation du mot de passe non autorisée dans le noyau de WordPress. Golunski a démontré comment, dans certaines circonstances, un attaquant pouvait intercepter le courrier électronique de réinitialisation du mot de passe et accéder au compte d'un utilisateur.
Sa preuve du concept tire profit de WordPress en utilisant la variable **SERVER_NAME** pour obtenir le nom d'hôte du serveur afin de créer un en-tête **From/Return-Path** du courrier électronique de réinitialisation du mot de passe sortant…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Comment corriger une vulnérabilité sur la restauration de mot de passe | BlogPasCher*

Le hacker du mouvement En Marche serait identifié

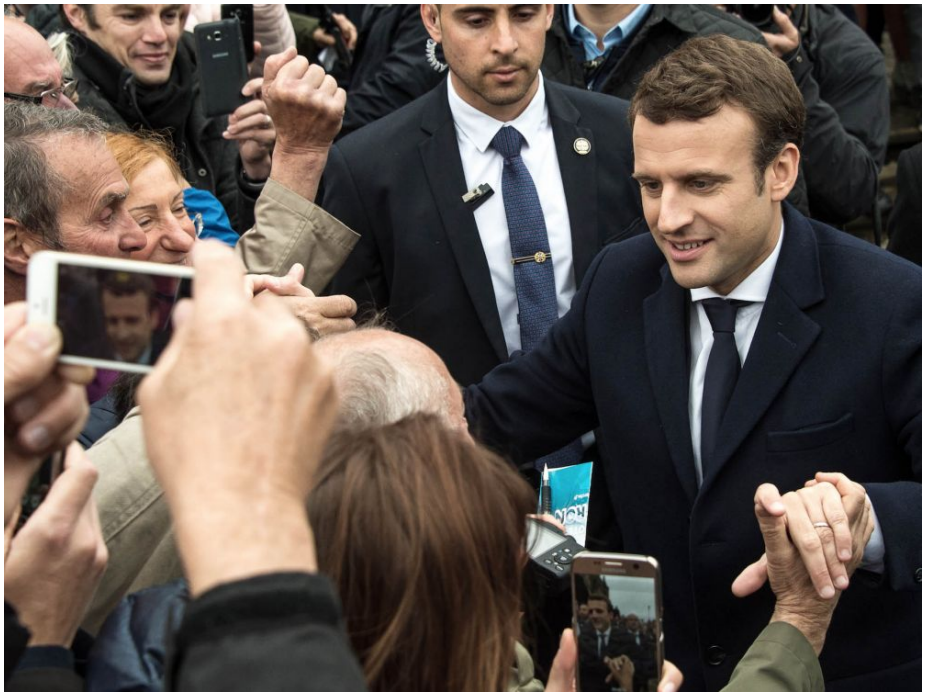

Le hacker du mouvement En Marche serait identifié

Une source de Sciences et Avenir divulgue le pseudo du hacker qui serait responsable de la cyberattaque visant l'équipe de En Marche ! le mouvement d'Emmanuel Macron, élu ce soir nouveau Président de la république.

C'est à partir d'un serveur en Allemagne que serait venue la cyberattaque mettant en ligne 9 gigaoctets de documents du mouvement En Marche !, nous a révélé une ingénieure en informatique, Seraya Maouche, qui a géré un compte de campagne du nouveau président de la République Emmanuel Macron. Et le pseudo (du moins peut-on l'imaginer) du hacker s'intitule » franckmacher1 « , comme le montre la copie d'écran qui nous a été communiquée, éléments également transférés à l'équipe digitale du mouvement, nous a-t-elle assuré. Rappelons que ce hacking organisé, l'affaire étant désormais rebaptisée #Macronleaks, a pris corps sur les réseaux sociaux vendredi 5 mai 2017 au soir, vers 20H, alors que Emmanuel Macron répondait à une émission en direct sur le site de Mediapart. Et hier, samedi, la commission de contrôle de la campagne électorale pour la présidentielle française a appelé les médias à s'abstenir de relayer les documents frauduleusement obtenus.


```
<metadata>
  <identifier>Macron_201705</identifier>
  <mediatype>texts</mediatype>
  <collection>opensource</collection>
  <description>Mail archive</description>
  <scanner>Internet Archive HTML5
  Uploader 1.6.3</scanner>
  <subject>Macron</subject>
  <title>Macron</title>
  <publicdate>2017-05-05
  11:17:39</publicdate>
  <uploader>frankmacher1@gmx.de</uploader
  >
  <addeddate>2017-05-05
  11:17:39</addeddate>
   <curation>
    [curator]validator@archive.org[/curat
    or][date]20170505112302[/date]
    [comment]checked for
    malware[/comment]
  </curation>
  <language>English</language>
  <identifier-
  access>http://archive.org/details/Macro
  n_201705</identifier-access>
  <identifier-
  ark>ark:/13960/t7np7fg57</identifier-
  ark>
  <repub_state>4</repub_state>
</metadata>
```


[lire la suite]

Photo © PHILIPPE HUGUEN / AFP

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Macronleaks : le hacker à l'origine du piratage serait identifié – Sciencesetavenir.fr*

En marche ! dénonce un piratage « massif et coordonné » de la campagne de Macron

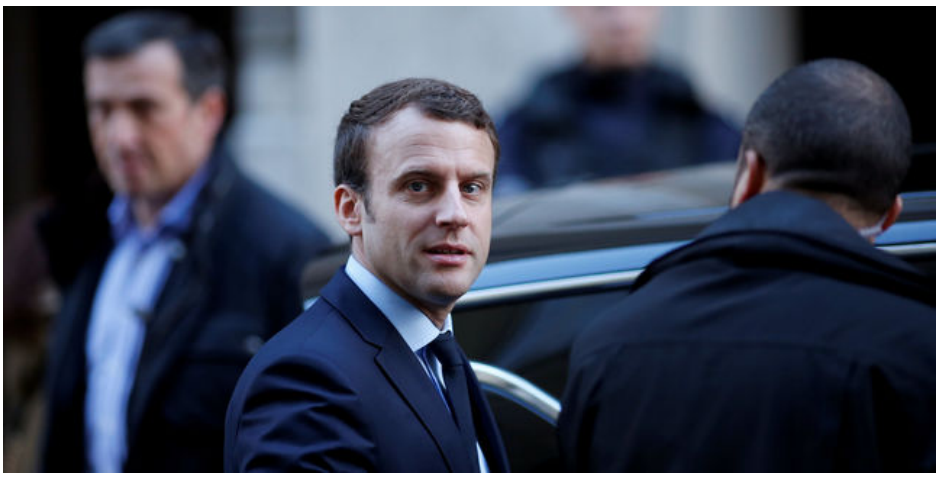

En marche ! dénonce un piratage « massif et coordonné » de la campagne de Macron

Le mouvement fondé par l'ancien ministre de l'économie évoque une tentative de déstabilisation de l'élection présidentielle française

Dans un communiqué diffusé dans la nuit du vendredi 5 mai au samedi 6, l'équipe du candidat à la présidentielle Emmanuel Macron a dénoncé une *« action de piratage massive et coordonnée »* d'informations *« internes de nature diverse (mails, documents comptables, contrats…) »* de sa campagne électorale.
Ce texte d'En marche ! a suivi la publication en ligne, plus tôt dans la soirée, de nombreux documents présentés comme des « #MacronLeaks » sur les réseaux sociaux. Les documents, au format .eml, sont apparus sous la forme de liens publiés sur le site *Pastebin*, sorte de bloc-notes public en ligne prisé des informaticiens et des groupes de hackeurs parce qu'il permet de publier des documents de manière relativement anonyme…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *En marche ! dénonce un piratage « massif et coordonné » de la campagne de Macron*

Le CMRPI lance une campagne de sensibilisation à la Cybercriminalité

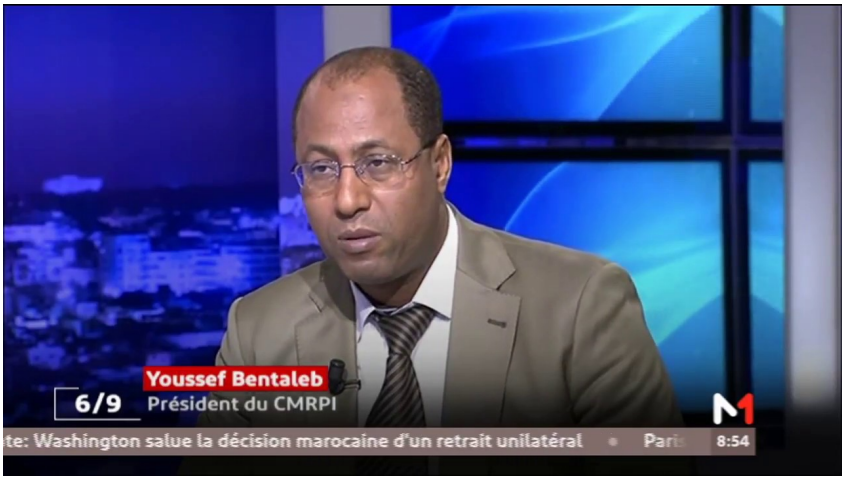

Le CMRPI lance une campagne de sensibilisation à la Cybercriminalité

Le Maroc lance une campagne de sensibilisation à la lutte contre la cybercriminalité.
Quels défis que le Maroc doit-il relever pour lutter contre la cybercriminalité ?
Quelles sont les réalisations déjà accomplies ?
Réponses avec Youssef BENTALEB (Président du CMRPI : Centre Marocain de Recherche Polytechnique et d'Innovation).

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

L'impossibilité de détecter la source d'une cyberattaque

permet de désigner les coupables

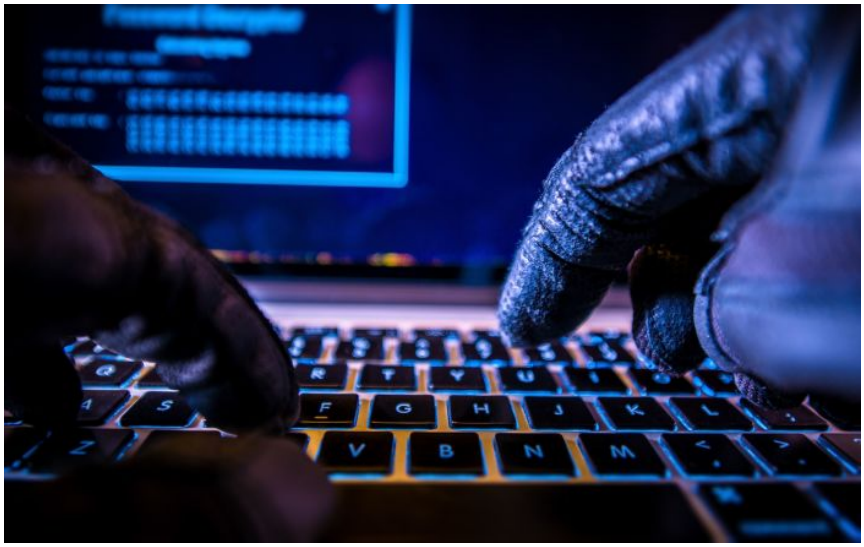	L’impossibilité de détecter la source d’une cyberattaque permet de désigner les coupables

Se prononçant sur les accusations infondées concernant l'ingérence russe dans la politique d'autres pays, le chef de l'état-major général russe Valeri Guerassimov a fustigé les pays occidentaux pour avoir déclenché une guerre informationnelle.

L'impossibilité de détecter la source d'une cyberattaque permet de désigner les coupables, a déclaré le chef de l'état-major général russe Valeri Guerassimov lors d'une Conférence sur la sécurité internationale qui se déroule aujourd'hui à Moscou.
« L'Alliance a commencé à mettre au point l'application de l'article 5 du Traité de Washington (concernant la défense collective, ndlr.) dans le cas des cyberattaques sur les dispositifs matériels des systèmes étatiques et militaires des pays membres de l'Otan. Mais dans les conditions actuelles, il est presque impossible de détecter les sources réelles de ces attaques. À cet égard, il est possible de désigner les responsables sans avoir de preuve et d'agir sur eux par des moyens militaires », a déclaré le chef de l'état-major général russe.
« Les pays occidentaux intensifient la guerre informationnelle agressive déclenchée contre la Russie. Si on regarde les articles des médias européens et américains, il semble que presque tous les événements négatifs dans le monde soient orchestrés soit par les services spéciaux russes, soit par des hackers russes », a indiqué Valeri Guerassimov….[lire la suite]

Réagissez à cet article

Source : *L'impossibilité de détecter la source d'une*

cyberattaque permet de désigner les coupables

Que faire en priorité en cas d’attaque informatique

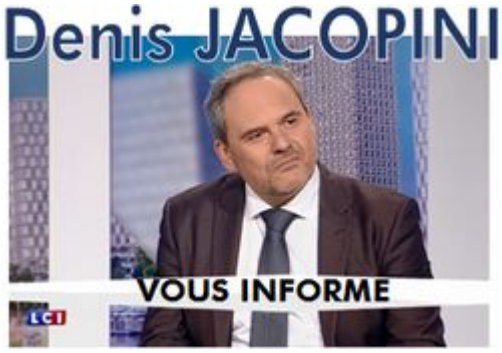	Que faire en priorité en cas d’attaque informatique

---

Quelles sont les premières mesures à prendre lorsque l'on suspecte d'avoir été la victime d'un incident de sécurité informatique ?

A un moment ou l'autre, votre entreprise devra faire face à un incident de cybersécurité. Mais sous la pression, l'effet du stress, on fait des erreurs. Trop reporter la prise de décisions critiques peut renforcer l'impact de l'incident, mais inversement, prendre des décisions trop hâtives peut causer d'autres dommages à l'entreprise ou entraver une réponse complète.
Il existe de nombreuses façons de soupçonner qu'un incident de sécurité s'est produit, de la détection d'activités inhabituelles par le suivi proactif des systèmes critiques jusqu'aux audits, en passant par la notification externe par les forces de l'ordre ou la découverte de données compromises perdues dans la nature.
Toutefois, des indicateurs tels que la consommation inhabituelle de ressources CPU ou réseau sur un serveur peut avoir plusieurs origines différentes, dont beaucoup n'ont rien à voir avec des incidents de sécurité. Il est là essentiel d'enquêter davantage avant de tirer des conclusions.
Disposez-vous des d'indices cohérents ? Par exemple, si l'IDS détecte une attaque de force brute contre le site Web, les journaux Web le confirment-ils ? Ou, si un utilisateur signale une attaque suspectée de hameçonnage, d'autres utilisateurs ont-ils été visé ? Et quelqu'un a-t-il cliqué sur des liens ou des documents joints ?
Vous devez également réfléchir à des questions relatives à la nature de l'incident. S'agit-il d'une infection par un logiciel malveillant générique ou un piratage de système ciblé ? Y'a-t-il une attaque intentionnelle en déni de service (DoS) en cours ?…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
  (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Que faire en premier en cas d'attaque informatique*

Est-ce que le vote électronique des élections Françaises est fiable ?

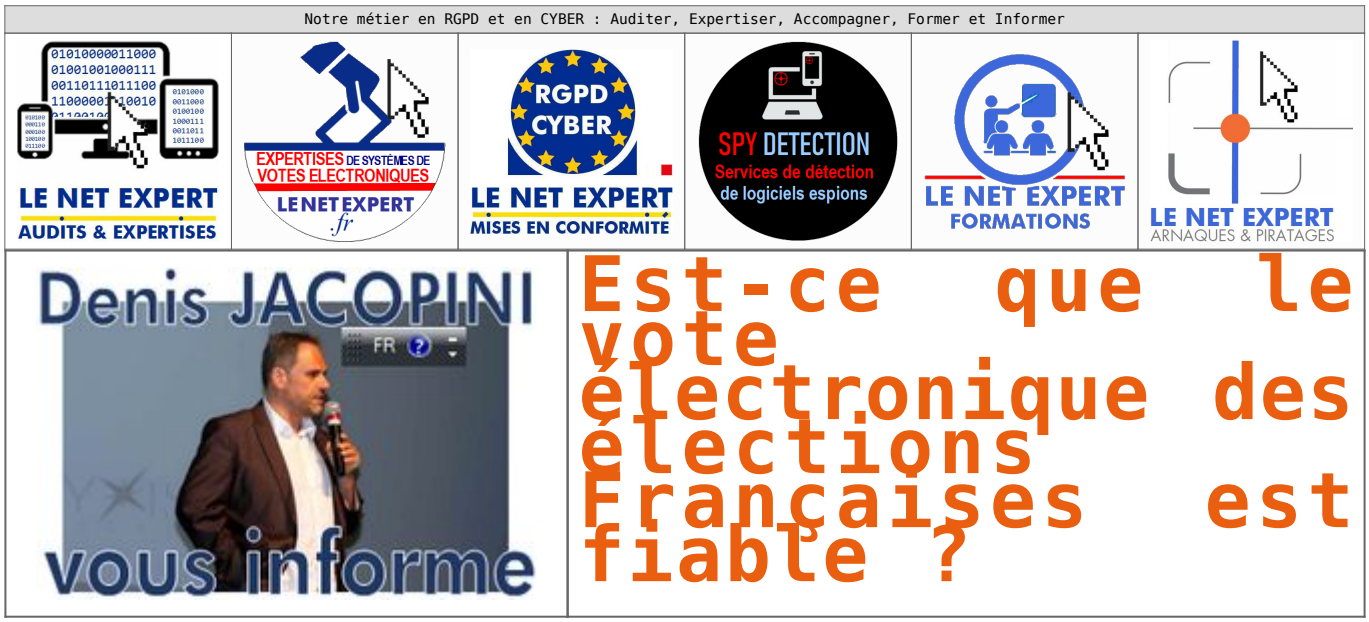

Le vote électronique : nouvelle preuve de manipulation des élites qui peuvent en deux temps trois mouvements truquer les votes comme bon leur semble …

Pendant les élections Françaises, les scellés appliqués sur la machine à voter et l'expertises des systèmes de votes électroniques réalisées par les experts indépendants respectant les **recommandations de la CNIL dans délibération n° 2010-371 du 21 octobre 2010 relative à la sécurité des systèmes de vote électronique** garantit le respect de l'intégrité et de la confidentialité des scrutins.
[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

A Lire aussi :
Nouveautés dans l'organisation des votes électroniques pour les élections professionnelles
3 points à retenir pour vos élections par Vote électronique
Le décret du 6 décembre 2016 qui modifie les modalités de vote électronique
Modalités de recours au vote électronique pour les Entreprises
L'Expert Informatique obligatoire pour valider les systèmes de vote électronique
Dispositif de vote électronique : que faire ?
La CNIL sanctionne un employeur pour défaut de sécurité du vote électronique pendant une élection professionnelle
Notre sélection d'articles sur le vote électronique

Vous souhaitez organiser des élections par voie électronique ? Cliquez ici pour une demande de chiffrage d'Expertise

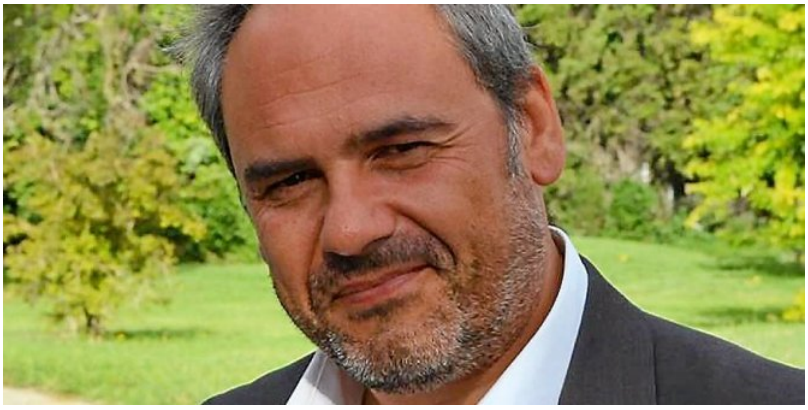

Vos expertises seront réalisées par **Denis JACOPINI** :
• Expert en Informatique **assermenté et indépendant** ;
• **spécialisé dans la sécurité** (diplômé en cybercriminalité et certifié en Analyse de risques sur les Systèmes d'Information « ISO 27005 Risk Manager ») ;
• ayant suivi la **formation délivrée par la CNIL sur le vote électronique** ;
• qui n'a **aucun accord ni intérêt financier** avec les sociétés qui créent des solution de vote électronique ;
• et possède une expérience dans l'analyse de nombreux systèmes de vote de prestataires différents.
Denis JACOPINI ainsi **respecte l'ensemble des conditions recommandées** dans la Délibération de la CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet.
Son expérience dans l'expertise de systèmes de votes électroniques, son indépendance et sa qualification en sécurité Informatique (ISO 27005 et cybercriminalité) vous apporte l'assurance d'une qualité dans ses rapport d'expertises, d'une rigueur dans ses audits et d'une impartialité et neutralité dans ses positions vis à vis des solutions de votes électroniques.
Correspondant Informatique et Libertés jusqu'en mai 2018 et depuis Délégué à La Protection des Données, nous pouvons également vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Contactez-nous

Source : *LE VOTE ELECTRONIQUE = ESCROQUERIE ! – Agoravox TV*

Leaked NSA Hacking Tools Being Used to Hack Thousands of Vulnerable Windows PCs

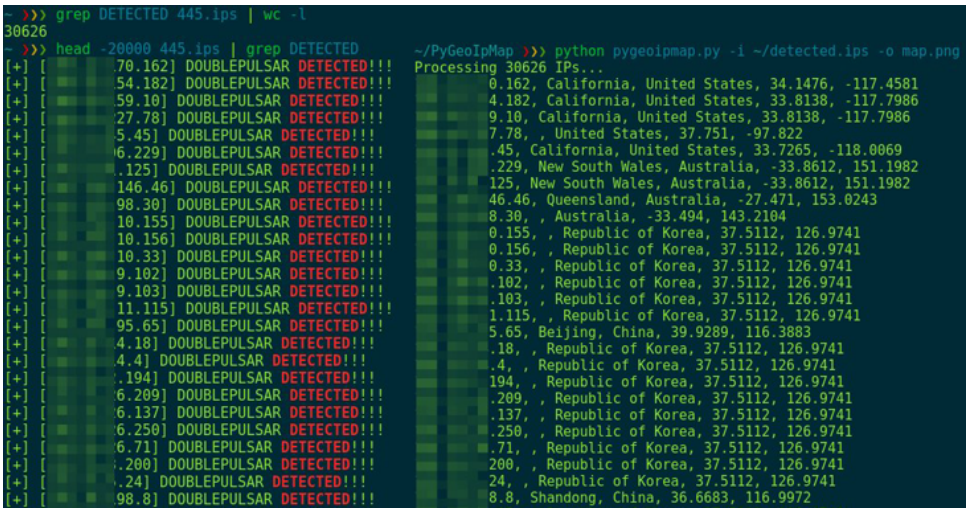

Leaked NSA Hacking Tools Being Used to Hack Thousands of Vulnerable Windows PCs

---

Script kiddies and online criminals around the world have reportedly started exploiting NSA hacking tools leaked last weekend to compromise hundreds of thousands of vulnerable Windows computers exposed on the Internet.

Last week, the mysterious hacking group known as Shadow Brokers leaked a set of Windows hacking tools targeting Windows XP, Windows Server 2003, Windows 7 and 8, and Windows 2012, allegedly belonged to the NSA's Equation Group.

What's Worse?

Microsoft quickly downplayed the security risks by releasing patches for all exploited vulnerabilities, but there are still risks in the wild with unsupported systems as well as with those who haven't yet installed the patches.

Multiple security researchers have performed mass Internet scans over the past few days and found tens of thousands of Windows computers worldwide infected with **DoublePulsar**, a suspected NSA spying implant, as a result of a free tool released on GitHub for anyone to use.

Security researchers from Switzerland-based security firm Binary Edge performed an Internet scan and detected more than 107,000 Windows computers infected with DoublePulsar.

A separate scan done by Errata Security CEO Rob Graham detected roughly 41,000 infected machines, while another by researchers from Below0day detected more than 30,000 infected machines, a majority of which were located in the United States.

The impact ?

DoublePulsar is a backdoor used to inject and run malicious code on already infected systems, and is installed using the **EternalBlue** exploit that targets SMB file-sharing services on Microsoft's Windows XP to Server 2008 R2.

Therefore, to compromise a machine, it must be running a vulnerable version of Windows OS with an SMB service expose to the attacker.

Both DoublePulsar and EternalBlue are suspected as Equation Group tools and are now available for any script kiddie to download and use against vulnerable computers.

Once installed, DoublePulsar used hijacked computers to sling malware, spam online users, and launch further cyber attacks on other victims. To remain stealthy, the backdoor doesn't write any files to the PCs it infects, preventing it from persisting after an infected PC is rebooted….[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
  (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Leaked NSA Hacking Tools Being Used to Hack Thousands of Vulnerable Windows PCs*

Que sait de nous Google grâce à nos comportements sur Internet ?

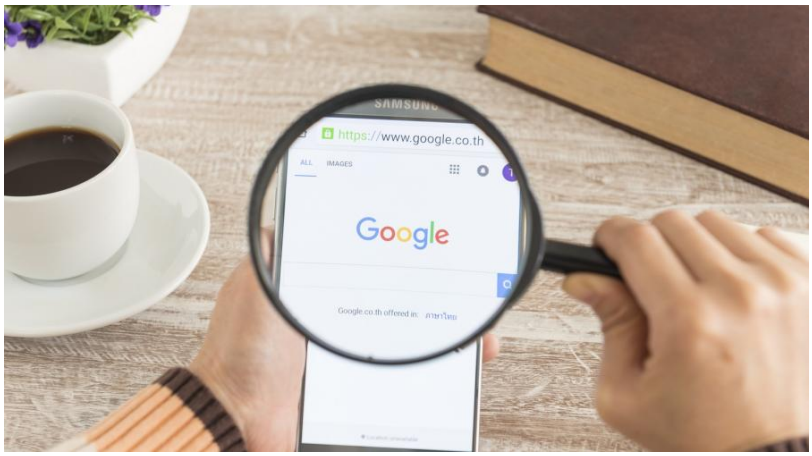	**Que sait de nous Google grâce à nos comportements sur Internet ?**

Mondialement connue, la firme américaine Google est utilisée par de nombreux internautes, pour son moteur de recherche, mais aussi pour ses nombreux services gratuits (Gmail, Drive, Youtube, Google Maps…). Seul petit hic ? Le revers de la médaille. Puisque Google exploite vos données sans que vous n'en ayez toujours conscience.

Tout le monde connaît Google pour son moteur de recherche ultra-performant. C'est d'ailleurs le moteur préféré des Français. Fin 2016, selon Netbooster, plus de 94 % d'entre eux l'ont utilisé pour effectuer leurs recherches en ligne. Pour apprécier la démesure de ce chiffre, il suffit de voir la part restante à ses principaux concurrents : moins de 4 % pour Bing (Microsoft) et à peine plus de 2 % pour Yahoo.

Plus de 200 services gratuits…

À travers sa maison mère « **Alphabet** », Google est l'une des premières capitalisations mondiales avec une valeur de 588 milliards de dollars, juste derrière Apple. La firme de Moutain View n'est pas la seule à analyser les données qui lui parviennent. Tous les géants du secteur (Apple, Amazon, Facebook…) le font en s'appuyant sur les traces que nous laissons chaque jour sur Internet. Ils engrangent des milliards de dollars grâce à ces informations personnelles.

Inutile donc d'être un financier avisé pour comprendre que la seule activité de moteur de recherche ne suffit pas à générer de telles entrées d'argent. Google est une pieuvre géante, dont les tentacules s'étendent dans des domaines aussi nombreux que variés. Le système d'exploitation Android, le navigateur Internet Chrome, les vidéos YouTube, la plateforme de téléchargement Google Play, la cartographie Google Maps, la suite bureautique Google Documents, le site de partage de photos Picasa…

Ce sont plus de 200 services proposés gratuitement par l'entreprise. Pour la plupart d'entre eux, la seule contrepartie demandée est l'ouverture d'un compte Gmail, le service de messagerie en ligne maison. L'adresse email et le mot de passe associé deviennent alors vos sésames pour vous identifier et entrer dans la sphère Google, depuis n'importe quel terminal à travers le monde.

… en échange de vos données personnelles

Toute cette gratuité a cependant une face cachée : l'exploitation commerciale de nos données personnelles. En effet, elles représentent une manne financière des plus importante. En acceptant les « **conditions générales d'utilisation** », que nous ne lisons quasiment jamais, nous donnons le droit à Google de tracer et d'utiliser tout ce que nous faisons sur Internet : les sites visités, les achats effectués, les lieux dans lesquels nous nous rendons, les films regardés, les livres lus, la musique écoutée…

L'ensemble de ces données est alors analysé par les puissants ordinateurs de la firme, dans le but créer une sorte de carte d'identité très précise de chaque utilisateur. Ces profils, compilant de très nombreuses données, se revendent à prix d'or aux marques désireuses de cibler au mieux leur publicité. C'est ce que l'on appelle le « **Big Data** ».

Pour profiter gratuitement des services de Google, comme ceux de nombreux autres acteurs des nouvelles technologies, nous devons donc rogner sur notre vie privée, en abandonnant la confidentialité de nos données personnelles. Il existe une formule qui résume parfaitement cette pratique : « **si c'est gratuit, c'est que le produit c'est vous** ! »…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DIRECCTE n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Données personnelles. Voici ce que Google sait de vous*

Voyagez aux Etats-Unis et laissez vos données être espionnées

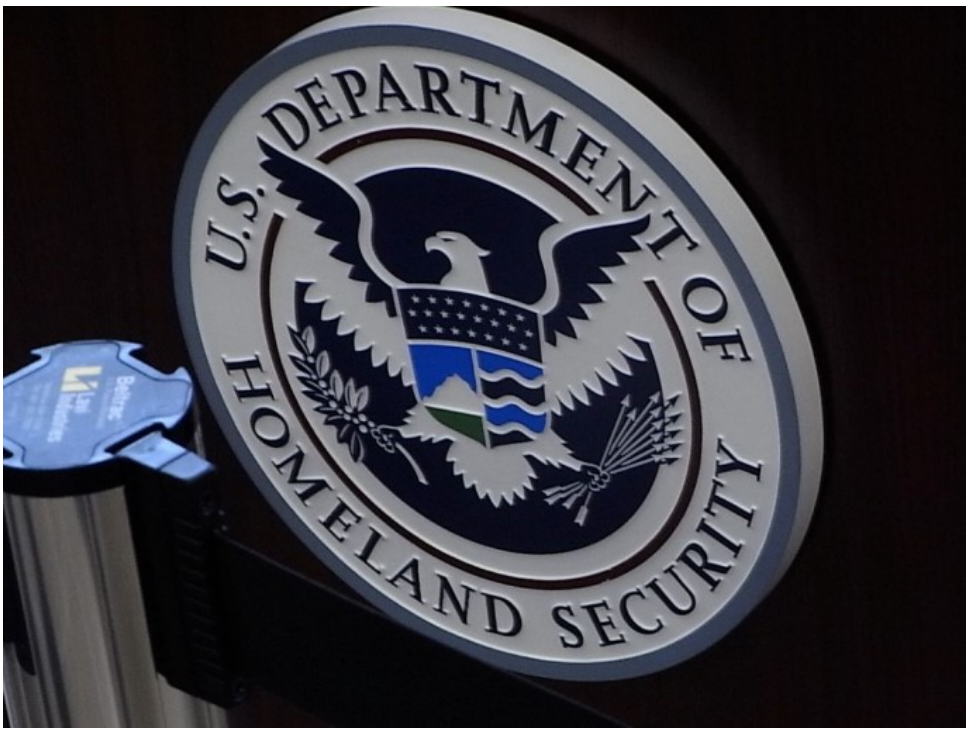

Voyagez aux Etats-Unis et laissez vos données être espionnées

L'administration Trump envisage de demander aux voyageurs arrivant aux Etats-Unis l'accès aux données de leur smartphone et à leurs comptes Twitter, Facebook ou LinkedIn. Une sévère menace pour la cybersécurité des entreprises européennes.

Cette fois-ci, la côte d'alerte est clairement franchie. Dans ses colonnes, le *Wall Street Journal* évoque un projet de l'administration Trump qui pourrait forcer les visiteurs arrivant aux Etats-Unis à communiquer aux autorités les contacts et contenus présents sur leur téléphone mobile ainsi que les mots de passe de leurs comptes de réseaux sociaux, permettant d'accéder aux messages privés envoyés sur ces canaux. Un projet qui ne serait pas limité aux pays soumis aux règles de sécurité les plus strictes – et dont les ressortissants doivent obtenir un visa -, mais concernerait aussi les pays considérés comme des alliés des États-Unis, dont la France.
Rappelons que, pour se rendre de façon temporaire sur le sol américain, pour affaires ou en tant que touriste, les Français doivent déjà solliciter une autorisation électronique (Esta), valable 2 ans. En février, le ministre de l'Intérieur américain (Homeland Security) avait déjà évoqué, lors d'une audition devant le Sénat, le fait que les voyageurs étrangers (notamment issus des 6 pays blacklistés par un décret de l'administration Trump) venant aux États-Unis seraient tenus de fournir leurs mots de passe sur les médias sociaux aux autorités d'immigration avant de rentrer sur le territoire américain.

La peur de l'espionnage économique

Selon le *Wall Street Journal,* cette mesure serait donc étendue à d'autres pays et aussi aux contacts téléphoniques. « *S'il existe un doute sur les intentions d'une personne venant aux États-Unis, elle devrait avoir à prouver la légitimité de ses motivations, vraiment et véritablement jusqu'à ce que cela nous satisfasse* », a expliqué le conseiller principal du Homeland Security, Gene Hamilton, cité par le quotidien économique.
Si la question ne manquera pas de soulever de vifs débats sur le sol américain et entre les États-Unis et ses partenaires et si une procédure de la sorte pose également quelques questions pratiques assez épineuses, la perspective risque d'échauder de nombreuses entreprises européennes. Car, les activités des services de renseignement US associent sans vergogne antiterrorisme et espionnage économique au profit des entreprises américaines. Une porosité d'ailleurs assumée, comme l'ont montré de nombreux documents dévoilés par Edward Snowden ou *Wikileaks* et révélant les activités de la NSA en matière d'espionnage économique. Les activités de cette nature ne sont d'ailleurs pas limitées à la seule agence de Fort Meade, mais s'étendent à toute la communauté du renseignement aux Etats-Unis.
Au passage, les mesures envisagées par l'administration Trump signeraient probablement l'arrêt de mort du Privacy Shield, l'accord transatlantique sur les transferts de données qui succède au Safe Harbor. Pour mémoire, ce dernier érige comme credo le fait que les données des citoyens européens exportées aux Etats-Unis bénéficient de la même protection que celle que leur accorde le droit européen. En février, les CNIL européennes s'étaient déjà inquiétées des conséquences possibles du décret sur l'immigration du Président Trump sur cet accord…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
  (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *L'entrée aux Etats-Unis conditionnée par les données des smartphones ?*